

Automne 2022

N° 77

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Après un été chaud et sec, signes du dérèglement climatique en cours, les enfants ont repris le chemin de l'école et l'heure est à la reprise pour toutes et tous.

Les associations du village sont maintenant en ordre de marche avec la reprise des activités sportives et les manifestations à venir du comité des fêtes. Merci à tous nos bénévoles qui contribuent au bien-être de chacune et chacun d'entre nous au sein de notre commune.

L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur notre pouvoir d'achat mais également sur le budget communal.

Il nous faut faire face à la hausse du coût de l'énergie et économiser nos dépenses en électricité puisque les collectivités territoriales ne bénéficient pas « du bouclier tarifaire ».

La température sera réduite dans les bâtiments communaux, ce qui pourra avoir un impact sur nos dépenses de fonctionnement.

La communauté urbaine, compétente en matière d'éclairage public, consulte actuellement les 143 communes afin d'envisager une réduction, voire une extinction complète de l'éclairage public ; c'est la raison pour laquelle nous sollicitons votre avis dans ce bulletin.

Les travaux de restauration de l'église se poursuivent

et une étape vient de se terminer par la réfection totale du clocher.

Le nouveau coq, béni par le prêtre, domine maintenant le village. Cependant les échafaudages ne sont pas prêts de quitter le paysage car les travaux sont loin d'être terminés.

Concernant le projet de construction scolaire au parc de la Croisette, nous avons choisi un nouvel AMO (Assistant à Maître d'Ouvrage).

Un comité de pilotage a été constitué et regroupe des élus, enseignants, personnels périscolaires et représentants des parents d'élèves.

Le programme sera arrêté courant novembre et correspondra aux besoins de la commune en intégrant, bien évidemment, l'adaptation au changement climatique et la réduction de notre consommation d'énergie en développant les énergies renouvelables.

Comme le prochain bulletin paraîtra en début d'année prochaine, je vous souhaite par avance à toutes et tous une belle fin d'année 2022.

Retenez déjà la date du lundi 9 janvier 2023 où nous nous retrouverons, je l'espère, pour un échange avec le conseil municipal à l'occasion de la présentation des vœux

Bonne lecture à toutes et à tous,

Anny Dessoy



Restez informé avec PANNEAUPOCKET
Téléchargez l'application sur votre smartphone

La fin d'année scolaire, la kermesse...



Après 2 ans sans kermesse du fait de la situation sanitaire, qu'il était agréable de se retrouver tous ensemble, enseignants, élus, parents, enfants et familles !
 Sous un soleil radieux, les enfants de l'école ont présenté un spectacle orienté vers la préservation de l'environnement.

Après avoir été sensibilisés dans chaque classe aux notions de pollution, de gaspillage, de tri des déchets, les élèves ont chanté et dansé pour défendre la planète.
 L'assemblée a notamment été très sensible au lancer de pétales lors du chant qui a rassemblé tous les enfants de l'élémentaire : « Le pouvoir des fleurs » !

Les parents avaient ensuite organisé l'ensemble des stands destinés aux enfants, la buvette et la restauration. Un grand merci à tous les parents qui ont participé activement à la mise en place de cette kermesse, c'était très réussi !

Ce fut aussi l'occasion de remercier Monsieur Lesueur qui a quitté l'école pour se rapprocher de son domicile. Nous lui souhaitons de belles nouvelles aventures.

Patricia Trisson

Travaux durant l'été à l'école



Classe de CP-CE1, avant l'été



Et...



Classe de CE2-CM1-CM2, avant l'été



à la rentrée...



L'entrée de l'école



photos panoramiques de l'entrée et des classes après les travaux

La rentrée scolaire

Après la rénovation de la partie maternelle de l'école à la rentrée scolaire 2021, ce sont les deux classes élémentaires qui ont été repeintes au cours de l'été.

Les couleurs ont été choisies par les enfants, en juin, de façon démocratique puisqu'un vote avait été organisé.

Ces travaux de rénovation terminés, les enfants ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre. Ils ont été accueillis par Madame Trisson, directrice, Madame Leducq et Monsieur Martin nouveaux enseignants, et répartis comme suit :

- une classe de maternelle 5 PS, 6 MS et 9 GS avec Monsieur Xavier Martin,
- une classe de 15 CP et 7 CE1 avec Madame Sandrine Leducq
- une classe de 6 CE2, 9 CM1 et 3 CM2 avec Madame Patricia Trisson

L'équipe périscolaire est la même, Nathalie Favrel et Aline Pierret assistent le maître à la maternelle et rejoignent Roselyne Demongeot pour assurer le service de restauration et de garderie.

Nos trois agents ont souhaité augmenter leur temps de travail et elles sont désormais à temps plein pour assurer la totalité du service. Monsieur Giannetta, éducateur sportif, continue d'assurer la partie « sport » pour les enfants des classes élémentaires.

Le conseil municipal, soucieux du bien-être et de l'épanouissement des enfants de notre village, a validé, à l'unanimité, les différents projets initiés par les enseignants (projet avec le Parc Régional de la Montagne de Reims, piscine, séjour pédagogique...) et travaille efficacement sur le nouveau projet de construction scolaire.

Anny Dessoy



Les élémentaires



Les maternelles

Un nouveau coq pour l'église Saint Remi

Une étape importante dans la restauration de l'église Saint Remi a été atteinte ce vendredi 7 octobre 2022 au matin. En effet le clocher, dissimulé sous un parapluie géant depuis plusieurs mois a retrouvé sa beauté et son coq.

La toiture du clocher entièrement restaurée (charpente, couverture, pose d'un paratonnerre) et les murs consolidés et réenduits par un enduit à la chaux sont apparus à tous, malgré les échafaudages résiduels, sous un ciel bleu de circonstance. Il était important pour la population de la commune de découvrir d'un peu plus près les entreprises qui œuvrent depuis plusieurs mois à ce passionnant chantier.

Ainsi, les maçons et tailleurs de pierre (Bâtiment associé), charpentiers (JD Charpente) et couvreurs (Coanus) ont présenté un échantillon de leur savoir-faire sur la place du village.

Les enfants de l'école de Les Mesneux ont été les premiers à assister avec curiosité à ces démonstrations ; en espérant que cela déclenchera peut-être quelques vocations. Puis les adultes ont découvert avec intérêt la pédagogie et les gestes précis de tous ces compagnons.



Enfin le moment tant attendu de cette manifestation, à savoir la bénédiction du nouveau coq ainsi que son installation au sommet de l'église est arrivé. En présence de Madame Dessoy, maire et de Monsieur Gissingner, architecte du patrimoine assurant la maîtrise d'œuvre de la restauration de l'église, le père Trémoureux a béni notre nouveau coq.

Sitôt béni, le coq a rejoint sa place au sommet du clocher et veillera désormais sur notre village. A la fin de cette cérémonie le verre de l'amitié a réuni tous les participants



Depuis le Moyen Âge, le coq domine les clochers des églises de l'Europe occidentale et pas seulement de la France. Annonçant le lever du soleil, le coq chasse symboliquement les ténèbres ; d'où sa figuration dans plusieurs religions, dont le christianisme.

Chez les chrétiens, il est aussi le symbole de la vigilance du clergé qui veille sur son troupeau de fidèles. Et n'oublions pas qu'il sert également de girouette !

Bertrand Gourdiér

Le S.N.U. (www.snu.gouv.fr)



Le SNU est le Service National Universel ; il se déroule en deux étapes obligatoires et une troisième facultative pour les jeunes volontaires entre 15 et 17 ans :

- **Le séjour de cohésion**, qui a lieu dans un autre département dans le but de développer une culture de l'engagement et de l'affirmation de notre place dans la société.

Il dure 12 jours.

Lucie Fléron a 16 ans. Motivée par ses parents, elle s'est inscrite au service national universel.

« J'ai ressenti durant mon séjour (du 12 au 24 juin 2022 en Moselle) un profond sentiment d'intégrité, d'écoute et de bienveillance de la part des encadrants, volontaires eux aussi (sauf la direction militaire) ainsi qu'une grande cohésion avec les autres jeunes qui a fondé dans notre centre une unité de vie et un esprit d'équipe ».

- **La mission d'intérêt général (MIG)** de 84 h a lieu à la suite de l'accomplissement du séjour de cohésion. Elle a pour but de rendre service à la nation suivant différentes thématiques (sécurité, solidarité, citoyenneté, culture, sport...) et est proposée par le ministère ou trouvée par le volontaire.

« J'ai pour ma part choisi de rendre service à mon village. Ce qui me permet en plus d'être autonome. Ainsi je participe aux moments forts mesneusiens (point de ravitaillement du-

rant la randonnée de septembre, fêtes organisées par le village, ...) ».

- **Le service civique ou la réserve civile/militaire** sont proposés facultativement en troisième étape du SNU (de 3 à 12 mois) et réalisés à la suite de la MIG en France ou à l'étranger.



Lucie et son diplôme

La sécurité dans le village

Afin de permettre une meilleure sécurité dans l'ensemble du village, fin octobre 2022, la vitesse sera limitée à 30 km/h, limite matérialisée par des panneaux, mais aussi un marquage au sol, depuis les entrées du village : route de Reims, route de Bezannes, route de Villedommange, route de Jouy-lès-Reims



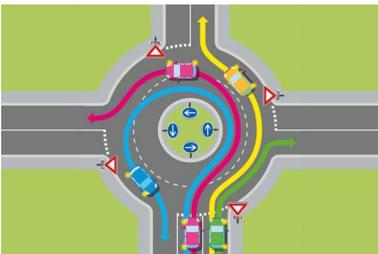
La zone de rencontre à 20 km/h reste inchangée. Cette zone inclut la place du village. En agglomération, les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter, de manière apaisée dans un même espace, les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale : école, mairie, agence postale communale, manifestations festives, etc.

Rue des Tuilots, dans cette rue très large, l'aménagement des places de parking sur le côté droit et le côté gauche en alterné, permet de faire diminuer la vitesse des automobilistes et libère le trottoir afin de permettre un cheminement sans obstacle.

Les deux STOP au carrefour de la rue d'Entre-deux-Villes et de la rue des Bavolets sont certes contraignants, mais cette configuration, proposée par le Grand Reims, est devenue utile en raison du manque de visibilité. La ruelle de Bezannes devient prioritaire, ainsi que le tournant à gauche de la rue d'Entre-deux-Villes vers la rue des Bavolets.



Route de Jouy-lès-Reims, la vitesse est limitée à 30 km/h ; une écluse double oblige les conducteurs à réduire leur vitesse pour aborder le village.



Les ronds-points seront prochainement modifiés avec un îlot central en relief pour sécuriser les carrefours et obliger les automobilistes à contourner le giratoire, réduisant aussi la vitesse.

Par delà ces aménagements, le respect du code de la route est le principal atout pour garantir la sécurité dans notre village.

JPG et CB

Une artisane des Mesneux récompensée

Lucie Delville, artisane costumière-couturière aux Mesneux, fait partie des 10 artisan(e)s retenu(e)s sur le grand Est pour participer au concours « Eclats d'Art » organisé par la ville de Reims.

Le dimanche 27 novembre, vous pourrez venir découvrir son œuvre au marché des artisans d'art dans les halles du Boulingrin.

Un prix du public vous donnera l'occasion de la soutenir en votant pour elle ce jour-là.



Le Tour, une aventure...



Jérémy Lecroq, né le 7 avril 1995 à Paris, réside dans notre village ; comptable de formation, il est très tôt attiré par le vélo... « J'ai fait ma première course en région parisienne à l'âge de 5 ans ». Courses d'enfants, simples au départ qui se compliquaient avec l'âge ; à 17 ans, il fait ses premières armes juniors en 2012-2013 au sein du Club d'Argenteuil Val de Seine 95 Junior. Courses juniors de plus de 120 km. Toujours en amateur, au sein du CC Nogent sur Oise (Cyclo Club) il passe deux ans en 2014-2016.

Au cours de la saison 2016, il s'illustre sur le Tour de Côte d'Or (2^e d'une étape), Paris-Arras Tour (5^e d'une étape), le ZLM Tour (6^e d'une étape) ainsi que sur le Grand Prix de la Ville de Lillers et de l'Étoile d'or (8^e sur ces deux épreuves). Ces performances lui permettent d'être stagiaire (Pro) au sein de la formation Klein Constantia à partir de 2016. Cette expérience à l'étranger lui permet notamment de participer à la Ronde van Midden-Nederland et à l'Olympia's Tour avec deux 3^e places d'étapes à la clé. En 2017, il fait partie de l'équipe Roubaix-Lille métropole et en 2018 il rejoint l'équipe Vital Concept / B&B Hotels, son équipe actuelle.

Son palmarès sur route depuis 2013 est impressionnant.

En 2022, il participe à la pré-sélection pour le Tour de France. Les 24 coureurs de l'équipe B&B Hotels sont mis en concurrence, puis 10/12 coureurs sont présélectionnés et la sélection se précise quelques jours avant le départ.

Jérémy est sélectionné. C'est avec une certaine appréhension qu'il entame ce Tour de France.

Le Tour de France, c'est une course de 3349,80 km, qui a lieu pendant 3 semaines. 176 coureurs, répartis en 22 équipes, sont au départ le 1^{er} juillet de cette année. Le Tour s'est élancé de Copenhague. Jérémy court sous le dossard n°214... « C'est une étape grisante...il y a énormément de public qui suit cette étape ».

Par malchance, il prend froid la première semaine, et comme il ne peut pas se traiter, il pédale à 70% de sa performance. La deuxième semaine se déroule mieux. L'ambiance dans l'équipe est bonne, des conseils sont donnés par les plus anciens, en particulier Pierre Rolland, son coéquipier qui partage la même chambre.



Une journée type de course : petit déjeuner à 9 heures, trajet vers le lieu de départ, présentation de l'étape, question-réponse avec des journalistes ; un briefing de l'étape a lieu. Le départ est donné vers 13 h.

Un coureur pédale, mais réfléchit durant son étape. Le stress l'accompagne jusqu'à l'arrivée.

Le ravitaillement durant la course lui permet d'ingérer beaucoup de sucre, des barres énergisantes... de l'eau. L'équipe B&B Hotels / KTM dispose d'un cuisinier, donc le soir, le dîner est sûr d'être à la hauteur de la récupération exigée afin de repartir le lendemain. Son équipe, ce sont 50 à 60 personnes dont 30 sur le Tour. Un bus tout confort leur permet de se rendre au départ. Lieu privilégié où chacun se sent bien. Un camion atelier, super équipé, les suit tous les jours de course.

Jérémy Lecroq est sprinteur et durant toutes les étapes de montagne, il a souffert, mais malgré tout a résisté même si parfois c'était à 14 km/h. La proximité des spectateurs est stressante.

Durant toutes ces étapes, Jérémy a eu de bons classements notamment dans l'ultime étape, celle des Champs Élysées. « Cette étape est excitante, stressante, chacun veut finir », « En plus les coureurs savent que la famille, les amis sont tout le long du parcours ». En se classant sixième de cette dernière étape dimanche 24 juillet sur les Champs-Élysées, Jérémy Lecroq, a achevé en apothéose un Tour de France traversé avec beaucoup de courage ; malgré la souffrance quotidienne, il a réalisé « son 1^{er} Tour de France ».

L'organisation du Tour est énorme. Au niveau dopage des contrôles ont lieu d'une façon aléatoire, le 1^{er} de l'étape, le 1^{er} du classement général et 5 coureurs tirés au sort. Jérémy a été contrôlé 3 fois durant le Tour. La société ADAMS contrôle les coureurs professionnels à n'importe quel moment sans aucun avertissement.

En dehors des courses cyclistes, c'est pour Jérémy 3 à 6 heures de vélo par jour, soit sur son home trainer ou avec un petit groupe de 4-5 personnes, sur la route.

Ses moments de détente sont tournés plus vers la musique et des promenades avec son chien afin de se ressourcer. Ses objectifs : courir de nouveau « Paris-Roubaix », sa course préférée, mais surtout refaire un Tour de France avec l'expérience qu'il a acquise cette année ; les carrières étant de plus en plus courtes, il estime faire encore du vélo pendant 4-5 ans. Nous pouvons saluer cet exploit.

La réglementation sur les drones de loisir

Bien débiter avec un drone implique avant toute chose, pour le télépilote, de connaître la réglementation qui régit l'usage d'un drone de loisirs. De nombreuses règles encadrent en effet la **pratique de l'aéromodélisme**.

Les 10 règles de bon usage d'un drone de loisir

Afin d'éviter les impairs et d'assurer la sécurité d'autrui ainsi que des autres aéronefs, tout droniste doit **respecter les 10 principes suivants**, établis par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile)

1. Éviter de survoler les personnes.
2. Respecter les **hauteurs maximales de vol** (150 m par défaut).
3. Toujours garder son drone à vue d'œil et ne pas l'utiliser la nuit.
4. S'abstenir de survoler un **espace public en agglomération**.
5. Se garder de voler à proximité des aérodromes.
6. S'interdire de survoler les **sites sensibles ou protégés** (centrales nucléaires, terrains militaires, monument historiques, réserves naturelles).
- 7. Respecter la vie privée d'autrui.**
8. Se garder de diffuser les prises de vues sans l'accord des personnes concernées et ne pas en faire une utilisation commerciale.
9. Vérifier dans quelles conditions on est **assuré pour la pratique de l'aéromodélisme**.
10. En cas de doute, se renseigner



Face à l'importance d'une bonne **sensibilisation des dronistes débutants** concernant ces règles, les législateurs obligent d'ailleurs les fabricants et vendeurs d'aéromodèles neufs ou d'occasion à accompagner leurs produits d'une **notice d'information** relative à l'usage de ces aéronefs (**article L. 425-1 de la loi du 24 octobre 2016**).

À savoir : En vertu de la loi dite « loi drones », les pilotes d'aéromodèles de loisir faisant voler un aéronef de masse **supérieure ou égale à 800 g**, devront très bientôt justifier d'une « **Attestation de suivi de formation** » délivrée par la DGAC. Cette formation est dispensée gratuitement en ligne, et est accessible depuis septembre 2018. Elle comportera plusieurs modules portant sur la réglementation régissant la pratique du drone.

JPG (Source service-public.fr)

Le bon mot : « on ne tire pas sur une ambulance »

Le monde politique est un grand ring où tous les coups sont permis. Et les femmes ne sont pas en reste pour porter l'estocade ! En témoigne la journaliste, féministe, cofondatrice de l'Express Françoise Giroud (1916-2003).

Nous sommes au printemps 1974.

Le Président en exercice, Georges Pompidou, décède. Une âpre campagne électorale s'ouvre, opposant trois principaux candidats : Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Jacques Chaban-Delmas.

Chaban est lâché par sa formation politique, l'UDR (Union des Démocrates pour la République), avec à la tête de la fronde un certain Jacques Chirac...qui s'empresse de soutenir VGE (cf. « l'Appel des 43 »).

Le tenant du gaullisme, qui cumule les maladroites et se retrouve face à de multiples attaques de la presse, se retrouve isolé et affaibli par de mauvais sondages.

C'est alors que Françoise Giroud, soutien du candidat de la gauche, dans un éditorial daté du 24 avril 1974 qui fera date, assène le coup de grâce.

Elle écrit : Alors que MM. Giscard d'Estaing et François Mitterrand provoquent des mouvements d'admiration ou d'hostilité [...] on a envie de demander, sans acrimonie, à M. Chaban-Delmas :

« Et vous, qu'est-ce que vous faites dans cette affaire ? » [...] Elle ajoute : « Ce n'est pas sa faute, il encombre ».

Et de mettre un point final à son papier en le signant d'un définitif : « On ne tire pas sur une ambulance ».

Le village en été



Massif rue du Hordon



Massif rue de la Bouvette



Rue de Jouy-lès-Reims



Le pressoir à l'entrée du village

Arrêts sur image



La Rando de la Rentrée



La kermesse... l'attente



L'allée du Noyer des enfants



Le coq

Le concours Reims à table, une habitante des Mesneux récompensée



Lancée le 18 octobre dernier par l'Office de Tourisme du Grand Reims, la 1^{ère} édition de « Reims à Table » a permis de fédérer l'ensemble du secteur de la restauration.

Durant sept mois, les Rémois et les visiteurs du Grand Reims ont été invités à soutenir leurs établissements favoris en leur attribuant un vote sur la plateforme reimsatable.fr.

Les restaurateurs étaient réunis autour du parrain de la 1^{ère} édition de « Reims à table », le chef triplement étoilé de l'Assiette Champenoise, Arnaud Lallement, pour se voir remettre les prix décernés dans chacune des catégories :
Gastronomique/Raffinée ; Gourmande/ Traditionnelle ; Bistrot/Bar à manger ; Cuisine du monde ; Vite fait / Bien fait. 20 lauréats ont été récompensés. Dans la catégorie cuisine Vite fait/Bien fait, sur le pouce, « Chez Jeanne », qui fait escale le vendredi soir sur la place et réside dans la commune, s'est vu attribuer la médaille d'or.

Source reflactsactuels.fr

La C.A.P.E. Les Mesneux

Depuis que la commune des Mesneux a repris sa compétence scolaire en 2021, il manquait une association de parents pour animer et fédérer cette communauté.

Mais c'était sans compter sur le dynamisme de quelques mamans du village qui a permis la création de la **Chouette Association de Parents d'Élèves des Mesneux** ou **C.A.P.E** de son petit nom, courant de l'été 2022.

Cette association a pour but d'organiser des actions pour soutenir matériellement ou financièrement l'École Primaire des Mesneux. Mais elle a également l'ambition d'animer la communauté des parents.

Pour sa première année d'existence, la CAPE proposera tout au long de l'année, différents moments forts et vous trouverez d'ores et déjà dans votre bulletin une **OPÉRATION CHOCOLATS DE NOËL LÉONIDAS**, qui participera notamment au financement du voyage scolaire des classes de CP à CM2 à l'Île de Ré en mars 2023. Petits ou grands gourmands, ne résistez pas à la tentation, cela fera plaisir aux enfants du village !

Pour toutes questions : cape.les.mesneux@gmail.com et retrouvez nous sur notre nouvelle page Facebook **La CAPE des Mesneux**



Les vendanges 2022



Les dernières grappes sont cueillies, les centres de pressurage ont livré leurs derniers moûts, les fermentations sont en cours, la vendange champenoise, qui avait commencé, pour les crus les plus précoces, le 20 août, vient de se terminer en Champagne.

En dépit de la sécheresse de l'été, quelques pluies tombées au bon moment ont permis une excellente maturation.

2022 est LE millésime solaire de la Champagne : un volume conséquent, une saison viticole rapide mais sereine et un état sanitaire parfait.

Vignerons et maisons de Champagne se réjouissent de

cette magnifique récolte.

Les moûts laissent présager une très bonne qualité, le degré potentiel d'alcool moyen est au-dessus de 10 % en volume et l'acidité de bonne tenue. Quant à la quantité, quoiqu'assez hétérogène selon les secteurs, elle a permis à chacun d'atteindre le rendement commercialisable, fixé pour l'année à 12000 kg/ha.

La campagne 2022 a réuni les bons ingrédients pour offrir des grappes saines et nombreuses aux dizaines de milliers de cueilleurs.

SJ

Des conseils pour réduire votre facture d'électricité

6 conseils pour réduire votre consommation et votre facture d'électricité

1. Miser sur des équipements électriques éco-performants

Investir dans des appareils électroménagers économes vaut le coup sur le long terme. Un exemple ? Choisir un réfrigérateur avec une étiquette énergie de classe C permet de faire 50% d'économies d'énergie par rapport à une classe F, soit 370 € économisés sur 15 ans ! Pour la cuisson, préférez des plaques à induction, qui consomment jusqu'à 20 % d'électricité en moins par rapport aux plaques vitrocéramiques. Et côté chauffage, les radiateurs électriques de dernière génération sont dotés de fonctionnalités intelligentes qui leur permettent de s'auto-réguler, pour une consommation d'électricité maîtrisée.

2. Privilégiez les modes et cycles « éco »

Le cycle « éco » sur votre lave-vaisselle peut vous permettre d'en réduire la consommation électrique de 45 % par rapport aux programmes intensifs, c'est énorme ! Quand vous lavez votre linge, pensez à privilégier les programmes à 30 °C, tout en remplissant moins votre tambour. Résultat, vous pourrez diviser par trois les besoins en énergie de votre machine, pour un lavage équivalent.

3. Éteignez les veilles de vos appareils

Geste simple et pourtant souvent négligé, l'extinction des veilles de vos appareils, notamment des ordinateurs et des téléviseurs, permet de réduire jusqu'à 10 % votre facture d'électricité, hors chauffage. Idem avec votre box internet, qui peut consommer l'équivalent d'un lave-linge par an si elle reste allumée en permanence !

4. Optimisez votre chauffage électrique l'hiver

Bien étudiée, la programmation de votre chauffage électrique peut nettement réduire votre facture d'électricité. Un thermostat connecté peut, quant à lui, générer jusqu'à 15 % d'économies d'énergie par an, soit 270 € pour une maison chauffée à l'électricité.

Et dès que le froid revient, pensez volets ! En les fermant au bon moment, vous conservez un maximum de chaleur à l'intérieur de votre maison et réduisez vos besoins en chauffage.

Enfin, si vous le pouvez, investir dans une pompe à chaleur est une excellente idée pour réduire votre facture d'électricité dans la durée.

5. Suivez régulièrement votre consommation d'énergie

Bien comprendre votre consommation d'énergie est essentiel pour identifier les gisements d'économie potentiels. Suivre vos dépenses d'électricité jour après jour et même à la demi-heure, vous fixer un objectif de consommation d'énergie à ne pas dépasser, identifier vos appareils les plus énergivores... Avec la solution de suivi conso, vous pouvez faire jusqu'à 12 % d'économies d'énergie !

6. Rénovez votre maison

Un logement mal isolé est un logement qui se refroidit plus vite. Bien sûr, des travaux de rénovation énergétique peuvent coûter cher, mais il s'agit sans aucun doute du meilleur investissement pour des économies à long terme. Une rénovation énergétique de qualité peut vous permettre de diviser votre facture d'énergie... par huit !

Source : particulier.edf.fr

Voir également sur le site de la commune : comment réduire sa consommation de carburant.

La page littérature

A l'occasion du quadri centenaire de la naissance de Molière, nous vous proposons un extrait de *L'École des femmes*, pièce étonnamment moins souvent étudiée que *L'Avare*, *Les Femmes savantes* ou *Le Malade imaginaire*.

Acte II, scène 5 : Arnolphe interroge Agnès sur la visite d'Horace.

<p>(...) Je crains que le pendard, dans ses vœux téméraires, Un peu plus fort que jeu n'ait poussé ses affaires. AGNÈS Qu'avez-vous ? Vous grondez, ce me semble, un petit ; Est-ce que c'est mal fait ce que je vous ai dit ? ARNOLPHE Non. Mais de cette vue apprenez-moi les suites. Et comme le jeune homme a passé ses visites. AGNÈS Hélas ! si vous saviez comme il était ravi, Comme il perdit son mal sitôt que je le vis, (...) ARNOLPHE Oui, mais que faisait-il étant seul avec vous ? AGNÈS Il jurait qu'il m'aimait d'une amour sans seconde, Et me disait des mots les plus gentils du monde, Des choses que jamais rien ne peut égaler, Et dont, toutes les fois que je l'entends parler, La douceur me chatouille et là-dedans remue Certain je ne sais quoi dont je suis toute émue. ARNOLPHE, à part Ô fâcheux examen d'un mystère fatal, Où l'examineur souffre seul tout le mal ! (À Agnès) Outre tous ces discours, toutes ces gentillesses, Ne vous faisait-il point aussi quelques caresses ? AGNÈS Oh tant ! il me prenait et les mains et les bras, Et de me les baiser il n'était jamais las. ARNOLPHE Ne vous a-t-il point pris, Agnès, quelqu'autre chose ? (La voyant interdite) Ouf ! AGNÈS Eh ! il m'a...</p>	<p>ARNOLPHE Quoi ? AGNÈS Pris... ARNOLPHE Euh ! AGNÈS Le... ARNOLPHE Plaît-il ? AGNÈS Je n'ose, Et vous vous fâcheriez peut-être contre moi. ARNOLPHE Non. AGNÈS Si fait. ARNOLPHE Mon Dieu ! non. AGNÈS Jurez donc votre foi. ARNOLPHE Ma foi, soit. AGNÈS Il m'a pris... Vous serez en colère. ARNOLPHE Non. AGNÈS Si. ARNOLPHE Non, non, non, non ! Diantre ! que de mystère ! Qu'est-ce qu'il vous a pris ? AGNÈS Il... ARNOLPHE, à part Je souffre en damné. AGNÈS Il m'a pris le ruban que vous m'aviez donné.</p>
---	--

Nous avons souhaité (voir bulletin n° 74 – automne 2021) que chaque lectrice mesneusienne, chaque lecteur mesneusien s'impliquât dans cette page en nous communiquant ses goûts, afin que cette diversité nous permît de vous proposer une sélection objectivement parfaite et donc unanimement appréciée ; en l'absence de réponse à ce jour, nous devons nous contenter ici de l'imparfait du subjectif.

Lectures



Olivier Norek, *Entre deux mondes*

Jérémie Moreau, *Le discours de la panthère* (nouvelles graphiques)

Molière, *Tartuffe ou l'Hypocrite* (version de 1664, interdite par Louis XIV, reconstituée par Georges Forestier).

Sondage concernant l'éclairage public

Sondage concernant l'extinction de l'éclairage public la nuit dans votre commune :
Pourquoi cette interrogation ?



- Pour limiter la consommation d'énergie et réaliser des économies budgétaires : dans le contexte financier actuel, cette action permettrait des économies financières en éteignant 5 à 7 h par nuit. Elle permettrait aussi de réduire les émissions de gaz à effet de serre et préserver les ressources naturelles.

- Dans le cadre de la protection de la biodiversité et de la lutte contre la pollution lumineuse : un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces. Un éclairage la nuit a un effet néfaste sur la faune et la flore et notamment sur les espèces nocturnes.

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme

Votre réponse pour le sondage est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie

L'A.S.C. Les Mesneux

L'Assemblée générale (AG) des adhérents de l'A.S.C. Les MESNEUX est fixée au 18 novembre 2022 à 18h30 à la Croisette.

Halloween



Roselyne Demongeot donne rendez-vous aux enfants de l'école élémentaire et leurs parents pour fêter Halloween ; RV à la salle des fêtes

LUNDI 31 OCTOBRE à 16h45

Un défilé dans le village est prévu, préparez vos confiseries afin d'éviter un mauvais sort !

Evénements

Le comité des fêtes organise le **Repas des Aînés le mercredi 30 novembre 2022**
Le comité des fêtes organise le **Noël des enfants le dimanche 18 décembre 2022**
Dimanche 4 décembre 2022, « **Baby Broc** » à la salle des fêtes de la commune
Marché de Noël des enfants, vendredi 17 décembre à partir de 17h, dans la salle des fêtes de la commune

La **cérémonie des vœux du Maire** aura lieu le **lundi 9 janvier 2023 à 18h30** à la salle des fêtes de la commune.

État civil

Naissances :

Alma RAMOUL, le 6 juillet 2022
Mathilde GALLET, le 28 juillet 2022

Mariages :

Jennifer LENOBLE et Thomas LEFORT, le 8 octobre 2022
Aurélien MAYEUX et Benoît NAGELS, le 22 octobre 2022

Décès :

Claude VEISSE, le 6 avril 2022
Georges FLOUCAUD, le 20 juillet 2022
Ghislaine FAURE BRAC, née DEVILLIERS, le 2 septembre 2022

La Mairie

Place de la Mairie

TÉLÉPHONE :

03 26 36 55 98

Nouvelle adresse mail

contact@mairie-lesmesneux.fr

Réception du public :

Lundi - mardi - mercredi

jeudi - vendredi

de 14 h à 18 h

Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

En semaine : 16h00 à 19h00

Samedi : 9h30 à 12h

Directeur de la publication :

Anny DESSOY

Des informations
ponctuelles se
trouvent sur le site
de la commune.

Adresse du site :

mairie-lesmesneux.fr

Adresses utiles :

asclesmesneux.fr

grandreims.fr